

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 29 MAI 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 29 mai 2017 à 20h30, à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers, Vincent Mainville, Jean-Pierre Allard, Jérôme St-Louis et Yves Germain, Marcel Dubé et Luc Bélisle.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent, monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 20h30.

2017-05-20
Ordre du
jour

1. ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jérôme St-Louis
Appuyé par Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Ordre du jour
- 2) Règlement de concordance au règlement numéro 444
- 3) Levée de la séance

Adoptée

2017-05-21

2. RÈGLEMENT DE CONCORDANCE AU RÈGLEMENT NUMÉRO 444

Le conseiller Yves Germain dépose un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure, un règlement de concordance au règlement numéro 444 relatif au règle de zonage dans le secteur du Parc Régional du Réservoir Kiamika et introduire des dispositifs spécifiques à l'usage de conteneurs à titre de structure de bâtiments accessoires dans certaines zones.

Adoptée

2017-05-22

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Jérôme St-Louis
Appuyé par Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée. Il est 20h45.

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

Richard Gagnon, directeur général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse